



Brevet Technicien Supérieur

Aménagements Paysagers

Assistant paysagiste

Dessinateur, concepteur

Conducteur de travaux

Technicien en bureau d'études

Responsable espaces verts

Technicien paysagiste

Chef d'équipe



UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

Centre de formation / Entreprise d'accueil

COMPÉTENCES VISÉES

- Conduire des opérations techniques d'aménagement paysager
- Choisir des végétaux, des matériaux et des équipements adaptés
- Elaborer un cahier des charges
- Etablir des devis
- Planifier, organiser le travail et l'encadrement d'une équipe
- Réaliser le suivi des chantiers (*gestion administrative et financière*)
- Communiquer en interne et avec les partenaires de l'entreprise

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans en alternance
- 41 semaines au CFA-CFPPA
- 53 semaines en entreprise
- Droit aux congés payés



CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Avoir entre 18 et 29 ans révolus
- Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (BTA, baccalauréat) ou supérieur
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de ce secteur d'activités

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

Contexte des aménagements paysagers
Connaissance des végétaux
Gestion des aménagements paysagers
Biologie/écologie
Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
Gestion technico-économique des chantiers
Projet d'aménagement paysager (*diagnostic, démarche de conception, documents graphiques, plan de gestion, présentation du projet*)
Croquis d'ambiance

Enseignement général

Français, communication
Documentation
Sciences économiques, sociales et juridiques
Anglais
Mathématiques, informatique
EPS

Nos spécialités

Croquis d'ambiance
Enjeux environnementaux et sociétaux liés aux aménagements paysagers

Partenaires

TPM et collectivités territoriales
Bureaux d'études
Entreprises du paysage
Gestionnaires d'espaces verts

Modalités d'évaluation

Contrôles en cours de formation sur les deux ans (50%)
Epreuves terminales, dossier d'étude technique avec soutenance orale (50%)

Diplôme de niveau 5

- Taux de réussite : session 2022.
- Modalités d'évaluation : CCF (Contrôles en cours de formation) + épreuves ponctuelles terminales.
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
 - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référénte handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de la formation à l'UFA : 675 h par an.
- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Ouverture de la formation : septembre 2020
- Pour accéder au bloc de compétences, veuillez passer par ce lien :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/





POURSUITE D'ÉTUDES

Certificat de spécialisation :

- Jardinier de golf
- Responsable technico-commercial en agrofournitures
- Entretien des sols sportifs
- Collaborateur du concepteur paysagiste

Licence pro :

- Aménagement du paysage spécialité conduite de chantiers en aménagement paysager
- Aménagement du paysage spécialité conduite et suivi de projets paysagers et environnementaux
- Management des organisations spécialité manager en entreprises d'horticulture et de paysage
- Coordonnateur de projet: patrimoine naturel et paysages littoraux
- Gestion durable des arbres et arbustes
- Ecopaysage végétal urbain

Se lancer dans des études d'ingénieur



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64
apprentissage.hyeres@agricampus.fr

agricampus.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE